**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine

**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz

**Band:** 62 (1967)

**Heft:** 2-fr

Vereinsnachrichten: Rapport annuel 1966

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 11.12.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Rapport annuel 1966

de leur importance.

La législation fédérale introduite en 1962 par la mémorable adoption d'un article 2. Assemblée générale constitutionnel est maintenant sous toit, sous forme d'une loi sur la protection de la nature et du patrimoine et de l'ordonnance d'application qui s'y rapporte. L'une et l'autre sont entrées en vigueur le 1er janvier 1967. En disant notre joie de cette nouvelle aurore qui apparaît au ciel helvétique, nous voulons exprimer notre reconnaissance à l'égard de tous ceux qui ont contribué à mener cette grande tâche à bien en un temps relativement court. Il faut espérer que le bon exemple fédéral portera ses fruits dans les cantons, qui restent les premiers responsables de la défense des beautés naturelles et architecturales et du patrimoine culturel de notre pays.

Le second événement concerne la vie interne de notre Ligue. Le 1er juillet 1966, M. Ernest Laur a démissionné, pour raison d'âge, en tant que secrétaire général et réa été l'âme et la force agissante du « Heimatschutz »: son départ est la fin d'une époque pour la Ligue, qu'il a marquée de sa puissante personnalité. Cependant, en tant que membre du comité central et représentant de la Suisse au comité directeur d'« Europa Nospourra toujours recourir à ses précieux conseils.

cession: M. Eric Schwabe à la rédaction de la revue, et le soussigné à la direction du secrétariat général, où il travaille depuis 1946 M. Laur.

## 1. Effectifs

A première vue, la situation est satisfaisante: 909 adhésions et 302 départs, l'état des membres passant de 10 440 à 11 047. Si l'on y regarde de plus près, le tableau s'assombrit un peu. 16 sections n'enregistrent que des progrès insignifiants, si ce n'est même des reculs. L'important accroissement des effectifs n'est le fait que de quelques sections. En 3. Comité central tête, nos amis tessinois, dont le nombre a remarquable augmentation de 71 membres.

Relevons tout d'abord deux faits, en raison Elle est suivie des Grisons (38) et de Genève

Une mémorable assemblée générale s'est déroulée à Schaffhouse les 11, 12 et 13 juin. L'impression laissée par ces trois journées riches en découvertes, tant en ce qui concerne la nature que les monuments, dans le plus septentrional des cantons suisses, fut exceptionnelle, comme le fut aussi l'assemblée administrative tenue dans la belle « Rathauslaube ». Ce congrès a eu un éloquent écho dans la revue No 2/1966, de sorte que nous pouvons nous borner ici à résumer l'essentiel de l'assemblée proprement dite.

Son point culminant fut la « relève de la garde » au secrétariat général, à la rédaction de la revue et à la trésorerie. Le président A. Rollier exprima la profonde reconnaissance de la Ligue pour les services rendus par M. Laur, qui, lui, prit congé avec une éloquence et une verve si juvéniles que l'on dacteur de la revue. Pendant 32 ans, M. Laur se demandait à la ronde si cette retraite ne survenait pas au moins dix ans trop tôt.

Par de vibrantes acclamations, l'assemblée conféra la qualité de membre d'honneur à M. E. Laur, ainsi qu'au trésorier Louis Allamand qui se retirait pour raison de santé. La même distinction fut conférée au professeur tra », M. Laur gardera des liens étroits avec Ernest Leisi, de Frauenfeld, l'un des fondanotre Ligue et continuera de servir sa cause. teurs de notre Ligue, et qui fut longtemps Son successeur au secrétariat général en est secrétaire du comité central; depuis soixante tout particulièrement heureux, sachant qu'il ans, il n'a pas manqué une seule assemblée générale!

Sur la proposition du comité central, un Deux hommes nouveaux assument sa suc- nouveau trésorier fut nommé à l'unanimité en la personne de M. Hans Meyer, directeur de la Banque populaire suisse à Zurich.

Les remerciements, les adieux et la présencomme chef de l'Ecu d'or et collaborateur de tation des successeurs repoussèrent un peu à l'arrière-plan les affaires administratives. Le rapport annuel et les comptes furent unanimement approuvés.

Que la section schaffhousoise, les autorités du canton et des communes dont nous avons visité les merveilles de toutes sortes, soient ici encore remerciées, et de tout cœur, pour leur cordiale hospitalité et pour le soin avec lequel elles ont reçu et entouré la grande famille du Patrimoine national.

Ces dernières années, le comité central plus que doublé, passant de 230 à 467! Les avait pu liquider sa besogne en deux ou trois efforts de la section bernoise ont eu aussi séances annuelles. Cette fois, vu le nombre des résultats réjouissants: avec 265 adhésions, croissant des tâches qu'implique une défense elle atteint l'effectif de 1822 membres, détrô- du patrimoine efficace et adaptée à son nant Zurich (1671 membres) de la première temps, il lui a fallu tenir trois séances d'une place. La section du Bas-Valais annonce une journée et deux séances d'une demi-journée.

Deux sections se sont donné en 1966 de

tion de la Suisse centrale).

Les membres d'honneur assistent également analogues du pays et d'outre-frontières. aux séances du comité central; les avis de ces « anciens hommes d'Etat » sont toujours écou- ment le président central Ariste Rollier de tés avec faveur.

### 4. Secrétariat général

Le changement à la tête du secrétariat général, et son extension projetée, ont entraîné 5. Revue « Heimatschutz » pour le comité central la nécessité de trouver un collaborateur qualifié qui, après un temps mes habituelles, avec une édition en allecer complètement le secrétaire général. En fascicules ont encore été rédigés par M. Laur,

secrétariat a expédié les affaires courantes. manique. Celles-ci comprennent l'importante tâche, qui revient chaque année, de la préparation, de 6. Bureau technique l'organisation et des comptes de la vente de vente tenus par des collaborateurs bénéauprès des entreprises (Don de l'économie).

moyens financiers qui donne beaucoup de lourdes responsabilités, suscite un plus grand travail, mais aussi, paradoxalement, l'utilisa- nombre d'idées et de suggestions, et confère tion de l'argent récolté. Si le comité central aux décisions un plus grand poids. Une semest compétent pour accorder les subsides, le blable commission a également été constituée secrétariat général, pour que cette tâche soit en 1966, pour s'occuper d'un grand projet de remplie avec tout le soin voulu, doit étudier lotissement au bord du lac de Morat (made façon approfondie tous les cas qui se pré- noir de Guévaux), et d'un projet de même sentent, et les circonstances propres à chaque nature près d'Avry, au bord du lac de solliciteur. A cet égard la documentation la Gruyère. photographique de M. W. Zeller, chef du service de presse, ainsi que la collaboration avec des travaux publics du canton de Fribourg, les sections et les autorités cantonales et fédé- la commission déplore que le domaine de rales, lui rendent de précieux services.

me l'Ecu d'or et le Don de l'économie, un bres et un ravissant manoir (il s'agit d'une nombre croissant de tâches petites et gran- des plus belles parties de la rive du pied des, et cependant importantes, requièrent du Vully), doive être loti. Mais, si la chose chaque jour l'attention de notre secrétariat. est inévitable, la commission donne résolu-

nouveaux présidents. La vénérable Société vaillant à l'extérieur pour la revue, la part du d'art public, section genevoise, est mainte- secrétariat général à cette activité a diminué; nant présidée par M. Edmond Ganter, de mais le rédacteur compte à juste titre sur Genève; son estimé prédécesseur, M. Léopold l'active collaboration du secrétaire général, Gautier, restera toutefois au comité central et attend de lui d'être déchargé du travail comme rédacteur romand de la revue. A la administratif. - La préparation de l'assem-Société fribourgeoise d'art public, Me Ro- blée générale, les séances du comité central main de Weck a succédé à Me Jacques Re- et du bureau, les procès-verbaux des délibémy, qui reste membre du comité central en rations et l'exécution des décisions prises, tant que vice-président central. Son mandat a constituent une part importante du travail de été renouvelé par l'assemblée générale. M. secrétariat. - Comme autres tâches encore Adolphe Zürcher, d'Oberwil, a succédé à à mentionner, il y a le service des photos, des M. Rodolphe Kaegi, de Zoug, comme repré- diapositives et des archives, le service d'insentant des ligueurs zougois (affiliés à la sec-formation et de conseil pour la Suisse et l'étranger, la collaboration avec les institutions

> Le soussigné tient à remercier très viveson infatigable activité et de l'esprit amical avec lequel il collabore avec le secrétariat

La revue a paru quatre fois, selon les nord'adaptation, pût être en mesure de rempla- mand et une en français. Les deux premiers la personne d'Ambroise Eberle (32 ans), qui tandis que M. Schwabe s'est occupé des nuest entré au secrétariat au mois de juillet, méros 3 et 4. La présentation typographique nous avons trouvé l'homme qu'il nous fallait. (due à M. Karl Mannhart) est restée la même, Au « Heimethuus », au bord de la Limmat le travail rédactionnel a été excellent, de à Zurich, en communauté de bureau avec la sorte qu'on a à peine remarqué le change-Fédération nationale des costumes (dont le ment de titulaire. Pour ce qui concerne la soussigné assume également le secrétariat gé- rédaction romande, la continuité est assurée néral), et sous le même toit que le « Heimat- par M. Léopold Gautier, Genevois en même werk » auquel nous lie une vieille amitié, le temps que bon connaisseur de la culture alé-

C'est en 1965 que, pour la première fois, l'Ecu d'or, avec ses quelque 3000 postes de une petite commission de spécialistes avait été constituée pour faire des expertises et voles, ainsi que l'organisation de la collecte prendre des décisions particulièrement importantes. Cette méthode a fait ses preuves. Ce n'est pas seulement la création de Elle décharge le conseiller technique de trop

Dans le document adressé au Département Guévaux, d'une surface de plus de 40 000 m², A côté des entreprises spectaculaires com- sis au bord du lac, avec de magnifiques ar-Depuis l'engagement d'un rédacteur tra-ment la préférence à un lotissement concentré, dans le sens du projet, plutôt qu'à un blic. C'est un élément essentiel pour le tramorcellement du parc dont résulterait une vail pratique de la Ligue et de ses sections, construction éparpillée. Selon le plan projeté, comme pour les interventions toujours plus les surfaces de verdure qui s'étendent entre importantes des pouvoirs publics dans le les bouquets d'arbres seraient en partie con- vaste domaine de la défense du patrimoine servées, alors qu'un lotissement éparpillé dé- culturel. C'est une chance pour la Ligue de truirait complètement le caractère du site. Les experts ont demandé l'élaboration d'un teurs qui allient au savoir-faire un idéal plan de construction, et l'inscription d'une personnel et une ardente conviction. C'est servitude en faveur de l'Etat, grevant d'une interdiction de bâtir le reste du domaine.

de maisons de vacances près d'Avry, a été jugé par les experts, dans leur rapport au Département des travaux publics, comme suit: « L'implantation sur tout le coteau dominant la rive de petits bâtiments cubiques, disposés géométriquement, en échiquier, serait en complète désharmonie avec cette belle dio et de télévision. Le total de ses articles région. Le dommage serait grave et le projet doit être résolument écarté. »

Le développement du nouveau centre touristique de Moléson-Village nous vaut une douloureuse déception. Sur la base des plans du professeur W. Dunkel, la Ligue suisse du patrimoine avait à l'époque approuvé le projet d'un centre de vacances et de sport, conçu dans un esprit moderniste. Ce projet fut d'ailleurs présenté à l'Exposition nationale de Lausanne, dans la section « L'Aménagement du territoire » où le « Heimatschutz » était également présent, comme modèle exemplaire de station touristique créée de toutes pièces.

Lors d'une visite des lieux, notre commission d'experts a été consternée devant l'aspect des bâtiments déjà construits, et dont l'architecture n'est en rien conforme aux plans primitifs. Ce n'est pas tout: l'intention de la société de construire quatre types de bâtiments complètement différents (résultat d'un concours d'architectes) apparaît à notre commission comme inconciliable avec la conception première. Si la société persévère dans ses intentions, la Ligue sera obligée de prendre ses distances et de s'opposer au projet. Il serait hautement regrettable qu'une entreprise aussi bien commencée finisse de cette manière. Une chance unique de collaboration entre le tourisme et la Ligue du patrimoine serait anéantie.

Le chef de notre Bureau technique, l'architecte Max Kopp, nous a adressé un rapport circonstancié sur sa multiple activité. Le Bureau technique de la Ligue complète excellemment l'activité de nos sections cantonales dans leur fonction de guides et de conseillers. L'une et l'autre constituent un instrument de défense du patrimoine dont l'importance s'accroît sans cesse.

## 7. Propagande

tants de notre Ligue est l'éducation du pu- lion: 507 514 fr. 90.

pouvoir confier cette tâche à des collaborale chef de notre service de presse, M. Willy Zeller, qui en porte la plus grande respon-L'autre projet, concernant la construction sabilité; il s'entend admirablement à tirer parti de ses déplacements et de ses conversations avec les intéressés, et de ses superbes photographies en noir et blanc et en couleurs, qui lui donnent matière à reportages illustrés et conférences avec projections; il fait également des émissions de raet photos légendées s'élève pour 1966 à 11 592 500 exemplaires. Chaque année, un effort particulier de propagande est fait en liaison avec la vente de l'Ecu d'or. Mais les nombreuses publications et émissions réalisées tout au long de l'année sont tout aussi importantes, car elles familiarisent le public avec le travail et les problèmes du « Heimatschutz ».

> Avec beaucoup de succès également, M. Claude Bodinier, membre du comité central, et notre collaborateur tessinois Camillo Valsangiacomo, répandent les idées de la Ligue dans un large public de la Suisse française et de la Suisse italienne. Notre reconnaissance ne va pas seulement à nos précieux collaborateurs, mais aussi aux personnes responsables des divers moyens d'information de l'opinion publique.

> En accord avec la maison de textiles et de mode Robert Ober, à Zurich, et avec l'active collaboration de son décorateur, M. Zeller a pu monter l'été dernier, dans 19 vitrines, une exposition intitulée « Heimatschutz am Werk », qui a été très appréciée et qui portait. Que la direction de cette entreprise soit ici encore remerciée très vivement. Les agrandissements photographiques tirés à ses frais restent à la disposition de la Ligue pour des expositions du même genre. Puisse cette exemplaire initiative faire école dans d'autres villes suisses.

## 8. Vente de l'Ecu d'or

La vente de l'Ecu d'or, œuvre commune de notre Ligue et de la Ligue suisse pour la protection de la nature et organisée par notre secrétariat général, a été un grand succès en 1966. Ce qui semblait quasiment impossible s'est réalisé: le résultat record de l'année précédente – celle du 20e anniversaire - a été surpassé! On a vendu 912 068 écus (1965: 875 999). Le produit net de la vente Un des champs d'activité les plus impor- dépasse pour la première fois le demi-milvente. Les reculs propres aux six autres cantons sont peu importants: ils proviennent soit du hasard, soit aussi de conditions particulièrement difficiles d'organisation. Le produit net de la vente a été réparti comme suit:

Part préalable de la Ligue du 91 206. patrimoine . . . . . . Œuvres communes des deux Ligues . . . . . . . . . . 33 308.90 Versement au fonds des tâches d'importance nationale (dont 50 000 fr. pour le lac de Lauerz) 73 000.— Part ordinaire de la Ligue suisse du patrimoine . . . . . . 155 000.-Part ordinaire de la Ligue suisse pour la protection de la nature 155 000.—

Pour ce qui concerne l'utilisation de la part du « Heimatschutz », voir le rapport présenté au chapitre « Comptes ».

La protection du lac de Lauerz et de ses abords – objet figurant à l'inventaire des sites naturels d'importance nationale à protéger - a été pour 1966 un thème national intéressant la protection de la nature. Cette année, toute cordialité, ce sera le tour de la Ligue du patrimoine. Son projet de soutenir financièrement la dernière étape des travaux de restauration de l'abbatiale de Payerne, ainsi que la restauration extérieure du château de Sargans, a eu le plein accord de sa partenaire la Ligue pour la protection de la nature. La prochaine vente de l'Ecu d'or aura donc une double objectif: un monument religieux, d'importance européenne, en Suisse romande - et un monument profane en Suisse alémanique.

### 9. Le Don de l'économie

Le Don de l'économie 1965/66, qui a eu son terme au 30 juin 1966, était consacré à la consolidation et à la conservation des ruines du château de Tourbillon; son succès a été remarquable. Le produit total a été de 222 092 fr. 80 (1964: 132 753 fr. 50, 1963: 128 625 fr.). Particulièrement importante a été la part des entreprises ayant leur siège en Valais, qui, dans le cadre de la collecte nationale, ont organisé une collecte spéciale, assortie de dons en nature (matériel de construction, etc.), et qui a rapporté 67 855 fr. 80. Cette prestation légitimait de la plus belle façon l'élan de solidarité con- rielles et juridiques qu'ils impliquent. Aussi fédérale qui s'est manifesté dans tout le la Ligue du patrimoine national, la Ligue pays en faveur du Valais. Les frais de la pour la protection de la nature et le Club collecte sont restés modestes: 14 225 fr. 95. alpin suisse, qui ont pris l'initiative de dres-Ils ont pu être abaissés de 2332 fr. 45 par ser l'inventaire des sites et monuments natu-

Que l'Ecu d'or soit une institution solide- net de 207 866 fr. 85, le comité « Pro Tourment implantée dans tout le pays ressort par- billon » a recueilli 197 866 fr. 85. Les traticulièrement du fait que 19 cantons ont vaux de restauration à Tourbillon ont comcontribué à la progression d'ensemble de la mencé en 1966. Les fouilles ont déjà donné lieu à d'importantes trouvailles archéolo-

> Le produit total de la collecte comprend un don de 10 000 fr. venant de deux entreprises de l'industrie lourde, et d'une association économique, en faveur de la restauration de la forge de Mühlehorn (GL). L'industrie du fer du canton de Glaris avait déjà donné le bon exemple en donnant 26 000 fr. pour la conservation et la restauration de ce très intéressant témoin des débuts de l'ère industrielle.

> A la fin de l'automne 1966, nous avons adressé notre lettre de sollicitation aux entreprises de l'économie suisse, en faveur de la protection du lac de Lauerz et de la région unique qui l'environne. Nous espérons pouvoir donner de bonnes nouvelles de cet appel dans notre prochain rapport.

## 10. Commission de l'Ecu d'or

Les délibérations concernant tous les problèmes de l'Ecu d'or et du Don de l'économie sont le fait de la commission de l'Ecu d'or, à laquelle appartiennent, outre les trois reconformément à une alternance établie en présentants de la Ligue du patrimoine et les trois représentants de la Ligue pour la protection de la nature, trois personnalités des milieux économiques. La question du prix de l'écu a donné lieu à une discussion particulièrement nourrie; comme les insignes de toutes les œuvres de bienfaisance qui sollicitent le public, l'écu est resté à un franc. Fallait-il pour tenir compte du renchérissement et des tâches toujours plus amples qui incombent à nos deux Ligues - tenter l'essai de franchir cette frontière psychologique du franc? Les opinions sur les chances de réalisation d'une telle tentative ont divergé, et, pour la déception des partisans d'une adaptation aux circonstances actuelles, on en est resté provisoirement à l'ancien prix. Il faut du moins espérer que les acheteurs de l'Ecu d'or seront toujours plus nombreux à faire d'eux-mêmes la compensation, en achetant non pas un, mais deux ou trois écus.

### 11. Inventaires

L'art. 5 ff. de la loi fédérale sur la protection de la nature et du patrimoine fait un devoir à la Confédération de dresser des inventaires des objets d'importance nationale dignes d'être protégés, avec les suites matérapport à l'année précédente. Sur le produit rels d'importance nationale, escomptent-ils

que cette entreprise reçoive bientôt la consé- 12. Comptes cration officielle. Après la clôture de l'inventaire en 1963, la commission « ad hoc » sente 130 423 fr. 10 aux recettes de 159 001 est restée en fonction pour la mise à jour fr. 30 aux dépenses, soit un excédent de dépermanente de la liste primitivement établie, penses de 28 578 fr. 20. Ce déficit serait ainsi que le prévoit d'ailleurs le législateur alarmant si sa justification ne résidait en fédéral.

Au cours de l'année 1966, la commission du secrétaire général démissionnaire. a siégé à Saint-Gall, Bellinzone et Samedan. Des représentants des gouvernements cantoretenus à l'inventaire.

à l'inventaire de 1963 mais retenu ultérieurement par la commission après un examen circonstancié, avait été placé sous une protection globale. Il s'agit de la région « Lac de Tanay - Grammont ». Un contrat, ratifié par le Conseil d'Etat, a été passé entre la commune bourgeoise et la commune d'habitants de Vouvry, d'une part, et la Ligue valaisanne pour la protection de la nature, la section du Bas-Valais de la Ligue du patri-Club alpin suisse, d'autre part.

Une seconde commission, sous la présidence de M. Hermann von Fischer, architecte cantonal bernois, dresse l'inventaire des localités historiques ou caractéristiques d'importance nationale à protéger. L'élaboration de cette liste a suscité des difficultés, les unes pratiques, les autres provenant du fait que les conceptions divergent parmi les spécialistes sur le contenu et les limites d'un tel inventaire. Cependant, en 1966 déjà, des progrès ont pu être accomplis au cours de discussions sur le plan régional, et il y a lieu d'espérer qu'après avoir surmonté les difficultés initiales, on pourra mener rapidement cette tâche à bonne fin.

La Ligue du patrimoine national et la Ligue pour la protection de la nature ont convenu à fin 1966 de s'attaquer parallèlement à un troisième inventaire, celui des monuments préhistoriques et primitifs, et des lieux historiques d'importance nationale. M. J. Speck, de Zoug, est prêt à prendre la pré-

Avec ces trois inventaires, nos associations de droit privé espèrent réaliser un présouhaité le législateur.

Le compte ordinaire d'exploitation préune dépense unique, qui concerne la retraite

Au compte de l'Ecu d'or, séparé du prenaux et des organisations cantonales de pro- mier, figure un solde actif de l'année précétection de la nature et du patrimoine ont été dente, se montant à 79 336 fr. 40. Avec les invités à chacune de ces séances, ce qui a recettes de l'Ecu d'or 1966, le comité central permis de discuter avec eux des mesures à a eu 325 542 fr. 40 à disposition. Comme à prendre pour réaliser la protection des sites l'ordinaire, la part du lion est allée aux sections cantonales: 124 000 fr. Les versements Le président de la commission, M. H. aux sections sont faits chaque année au pro-Schmassmann, a pu annoncer qu'après un rata du nombre d'écus écoulés dans leur premier succès tangible dans la vallée de secteur de vente. Les dépenses faites pour Binn, un second objet valaisan, non porté les revues « Heimatschutz » et « Il nostro paese » et le Bureau technique se sont élevées à 28 760 fr. Les associations à buts analogues (Fédération nationale des costumes, Ligue des dialectes alémaniques, Fondation pour le théâtre patoisant bernois, Conseil des patoisants romands, Association pour la protection des rives du lac de Zurich) ont reçu 20 000 fr.

Pour les restaurations, le comité central a accordé des subsides pour 112 500 fr. (églimoine national et la section Mont-Rose du se de Boswil AG, église de St-Pierre-de-Clages VS, manoir de Torny-le-Grand FR, église de Sornetan BE, hôtel de la Couronne à Grüsch GR, four à métaux d'Obermatt-Bristen UR, maison Willi à Zuoz GR, maison du Prieur à Romainmôtier VD, chapelle Saint-Sébastien à Miraniga GR, pavage d'une place à Grüningen ZH, « Grosshaus » à Elm GL, ex-voto de la chapelle des Capucins à Bulle FR, maison de l'hoirie Brulhart à Posieux FR, orgue baroque de l'église d'Erlenbach en Simmental BE, autel gothique de la chapelle St-André à Songt Andriu (Lumbrein) GR, chapelle à Annunziata-Poschiavo GR, église d'Aeschi près Spiez BE, église catholique-chrétienne de Zuzgen AG, église carolingienne de Saint-Pierre à Müstair GR, Chasa Jaura (aménagement d'un musée et centre culturel) à Valchava GR, chapelle St-Sébastien au « Dörfli » de Wolfenschiessen NW, maison des podestats à Avers Juf GR (nouvelle toiture de pierres naturelles), déplacement d'un transformateur à Regensberg ZH).

Le comité a rempli un devoir moral en sidence de la commission d'experts « ad versant 7000 fr. (un million de lires) pour la hoc », qui commencera son travail en 1967. remise en état d'une collection artistique endommagée au moment de la terrible inondation de Florence. Sous le signe d'« Europa cieux travail préparatoire qui permettra à Nostra », la Ligue suisse du patrimoine a la Confédération, après avoir pris l'avis des ainsi montré que pour elle la solidarité euro-Cantons, de dresser l'inventaire général qu'a péenne ne s'exprime pas seulement en paroles.

Müstair GR, maison Vulpius à Ftan GR, moine. Chasa Jaura à Valchava GR). D'autre part,

Par cette acquisition, le « Heimatschutz » sa restauration, à laquelle les pouvoirs par-

section cantonale ayant acheté un monu- devenue pour la joie de nombreux membres ment. Le « Heimatschutz » argovien est propriétaire des deux dernières bâtisses à toit toriques ou des sites intéressants, subsistera de chaume du canton, à Muhen et sur le sous cette forme. Seeberg. Qu'il soit rappelé à ce propos que la Ligue suisse est co-propriétaire, avec l'Etat 14. Affaires importantes du Tessin, les communes de Brissago, Ascona et Ronco et la Ligue pour la protection de la le président, le secrétariat général et le conature, des îles de Brissago qui en 1950, mité central se sont occupés durant l'année grâce à l'Ecu d'or, ont été arrachées à la spé- écoulée, retenons-en plus particulièrement culation et resteront pour toujours dans le trois. domaine public.

Nous avons reçu avec une joie particulière un don de 1000 fr., qui nous a été fait par les deux sœurs M. et M. Gyr (Zurich) « pour nos efforts en faveur de l'embellissement de notre pays ». Nous en exprimons ici sement terminé. Le Conseil d'Etat fribourencore notre très vive reconnaissance.

en rappelant que nos membres peuvent demander à notre secrétariat général le détail des comptes et du bilan.

## 13. Nouveaux statuts

Conformément à une décision de l'assemblée générale, le comité central a procédé en 1966 à une revision des statuts de notre association. Une commission spéciale, présidée se fier à la promesse de la Commune et des par M. J. Scherer, président de la section de experts et exécuter son premier projet. Après Suisse centrale, a fait un travail préparatoire le refus de l'autorité cantonale, il s'agit très approfondi. L'assemblée générale de maintenant que la Commune, avec l'appui 1967 sera appelée à ratifier le projet mis au point durant les premiers mois de l'année en cours.

base juridique à de nombreuses innovations moine envisage aussi en principe d'apporter mises en pratique depuis la dernière revi- son aide pour le nettoyage et la conservation sion (1946). Si l'on songe par exemple à la intégrale de cette partie particulièrement

Il faut signaler pour la première fois un sification de l'activité de notre Ligue que la troisième compte, celui du legs de Mme seule vente de l'Ecu d'or et le Don de l'éco-Louise Carpentier-Gugolz, généreuse dona- nomie ont suscitées, on admettra la nécessité trice qui nous a laissé en 1965 une somme d'adapter notre législation interne aux cirde 250 000 fr. Sur ce montant, 30 000 fr. ont constances. L'examen des anciens statuts a été consacrés à la restauration de monu- donné au comité l'agréable occasion de rements, somme complétée par des versements penser les fondements spirituels de notre de la caisse de l'Ecu d'or (église de St-Pier- action. Que la génération d'aujourd'hui puisre-de-Clages VS, manoir de Torny-le-Grand se se rallier largement aux principes du dé-FR, église de Sornetan BE, maison du Prieur but témoigne de la profondeur de vues des à Romainmôtier VD, Chasa Chalavaina à pères et fondateurs de la Ligue du patri-

Du point de vue juridique, les nouveaux le comité central a avancé 60 000 fr. à la statuts apportent une importante nouveauté, section bernoise (sans intérêts), pour lui per- en faisant de l'assemblée des délégués (en mettre d'acheter et ainsi de sauver l'une des lieu et place de l'assemblée générale) l'orplus belles maisons de l'Emmental, à Signau. gane suprême de la Ligue, sous réserve d'une consultation générale des membres. Cette inbernois fait une expérience nouvelle. Après novation s'impose en considération du réjouissant développement de notre associaticipent dans une large mesure, la maison tion. Elle est propre à empêcher que l'exsera soit louée, soit revendue à un nouveau pression de la volonté de la Ligue dans des propriétaire qui devra s'engager à en prendre questions importantes ne dépende de la majorité de hasard qui peut se former lors d'une La section bernoise est ainsi la seconde assemblée générale. L'assemblée générale, une occasion de visiter des monuments his-

Parmi les affaires de grande portée dont

Défense du vieux Morat. Le combat pour la sauvegarde du marché aux bestiaux (dans la zone d'interdiction de construire), sur le glacis des remparts de Morat, s'est heureugeois a refusé à la Migros l'autorisation de Nous terminons ce chapitre des comptes construire le centre d'achat projeté en accord avec la majorité des autorités municipales. L'entreprise a accepté cette décision et l'on est parvenu à lui trouver un autre emplacement.

La lutte a été dure, et la confirmation de l'interdiction absolue de construire n'a pas été facile à obtenir pour le « Heimatschutz », car la Migros avait cru de bonne foi pouvoir de la Confédération et du Canton, fasse l'acquisition du terrain appartenant à la Migros et fasse disparaître les vieilles bâtisses qui Il s'agissait en premier lieu de donner une enlaidissent l'endroit. La Ligue du patrimultiplication des interventions et à l'inten- exposée du glacis des fortifications de Mo-

moigne d'un incontestable dédain pour la morte? nouvelle législation fédérale sur la protection des sites. Et si jamais un concours d'ar- 15. Tour d'horizon chitectes, ouvert aux meilleurs bâtisseurs du truction d'un pareil ouvrage, dans ce paysage particulièrement exposé, à proximité d'un site protégé d'importance nationale.

projet fût examiné par la commission fédécette lutte, qui a aussi une grande importance de principe, ait une heureuse issue. Si ce bâtiment devait finalement être érigé à l'endroit dont le choix est combattu, les plans.

Le contournement de Celerina. A Celerina (Engadine), deux projets sont en présence pour la route qui doit éviter le village: celui du canton, qui couperait en deux le beau site de l'église San Gian; et celui de la commune, dans notre pays. dont le tracé contourne cette colline au sud, s'appuie à la route de transit existante et transformation de nos villages, qui naguère plan d'aménagement local, adopté après des au pays, reconnaît qu'un bouleversement réannées d'efforts, serait gravement touché volutionnaire est en cours. La Ligue du papar le projet cantonal. La différence de trimoine est décidée à collaborer avec les

rat. On peut attendre de la Migros qu'elle sions fédérale et cantonale pour la protecse montre un loyal partenaire dans les dis- tion des sites se sont prononcés nettement cussions et contribue ainsi à ce qu'un site en faveur du projet communal. La Conféqui est incontestablement d'importance na- dération doit subventionner cette route à tionale reste intact pour les générations à 80 %. Selon l'article 2 de l'article constitutionnel 24 sexies et l'article 3 de la loi fédérale sur la protection de la nature et du Centre de post-cure de la SUVAL à Bel- patrimoine, la Confédération doit, dans l'aclikon AG. Les organismes argoviens de pro- complissement de ses tâches, pour lesquelles tection du patrimoine et de la nature, la des subventions sont également prévues, mé-Société suisse des châteaux, la Fondation nager le paysage, l'aspect des localités, les pour la vallée de la Reuss, le groupe local sites historiques, et les conserver intacts là pour le plan d'aménagement régional, et la où il y a un intérêt général prépondérant; Société suisse des architectes, avaient fait elle remplit ce devoir, en cas de subventions, opposition, avec de très solides arguments, en refusant celles-ci si c'est nécessaire (pacontre la construction projetée par la SUVAL ragraphe 2 lettre c). La Ligue du patrimoine d'un centre de post-cure (coût: 50 millions attend des autorités fédérales que, pour ce de francs) sur un plateau près de Bellikon, cas qui sera un précédent décisif pour l'apdans la vallée argovienne de la Reuss. Notre plication de la nouvelle loi, elles respectent conseiller technique, l'architecte Max Kopp, la volonté du législateur et, vu les circonsayant lui aussi pris nettement position contre tances très claires qui concernent ce site, ce projet, le comité central s'est associé à elles n'accordent de subvention que pour le cette opposition. Qu'une institution de droit projet communal; la Confédération ne saupublic comme la SUVAL veuille réaliser un rait en aucun cas ouvrir les 4/5 des frais d'une projet de cette importance, encore qu'ad- opération qui sacrifierait un site aussi beau; missible en soi, sans étude sérieuse de l'amé- du même coup, le plan d'aménagement prévu nagement des lieux, simplement parce qu'un pour toute l'Engadine serait contrecarré. La terrain se trouve par hasard disponible, té- nouvelle loi fédérale va-t-elle rester lettre

Si nous avons parlé, au début de ce rappays, eût été indiqué, c'est bien pour la cons- port, de l'aurore qui, depuis la nouvelle législation fédérale, apparaît au ciel de la Ligue du patrimoine et de la Ligue pour la nature, il nous faut relier cette image à des Les Ligues du patrimoine national et de considérations plus explicites. En particula nature ont demandé avec succès que le lier, la Ligue du patrimoine escompte qu'une substantielle subvention - telle que la loi rale pour la protection des sites. Il y a mal- le prévoit expressément - nous permettra, heureusement peu d'espoir actuellement que pendant l'année en cours déjà, d'étendre et de renforcer l'activité que déploient nos associations dans l'intérêt du pays et de son

En première ligne, il y a le développedeux Ligues interviendraient de toute leur ment de l'activité du Bureau technique. L'exénergie pour obtenir une amélioration des amen des projets de construction de toute espèce, des règlements de construction et des plans de zonage par des spécialistes est de toute importance pour la sauvegarde de nos localités historiques ou caractéristiques, de nos paysages et de nos lieux historiques. Elle n'est pas moins importante pour l'harmoqui se trouve entre le village et la colline nieux développement de la construction

Quiconque ouvre les yeux et considère la respecte ainsi l'unité du paysage. L'excellent donnaient dans une large mesure son visage coût entre les deux projets est insigni- autres milieux intéressés pour maintenir fiante. Aussi bien le Bureau technique de dans leur unité, et rénover de façon approla Ligue du patrimoine que les commis- priée, au moins quelques villages typiques, choisis dans toutes les régions du pays, tout emple que l'on peut en attendre. La prépaen y maintenant une communauté villageoise ration de cette entreprise, qui s'étendra sur vivante et en conciliant la sauvegarde de plusieurs années, devrait pouvoir commenleur caractère avec des possibilités de déve- cer en 1967. La subvention fédérale attendue loppement normales.

Cette tâche véritablement nationale est tion. urgente, ne serait-ce que par la valeur d'ex-

par la Ligue du patrimoine en est la condi-Albert Wettstein (trad. C.-P. B.)